

ASSEMBLÉE NATIONALE

10 janvier 2014

ACCÈS AU LOGEMENT ET URBANISME RÉNOVÉ - (N° 1670)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 713

présenté par
Mme Linkenheld

ARTICLE 66

À la première phrase de l'alinéa 8, substituer à la seconde occurrence du mot :

« les »

le mot :

« des ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.